



Mes locataires n'ont pas signer l'état des lieux de sortie

Par **rosana**, le **08/11/2008** à **01:24**

bonjour,
suite à un état des lieux ,mes locataires ont refusés de signer l'état des lieux de sortie dans un logement meublée.PLUS DE REfrigerateur,climatiseur non fonctionnel,gazon non fait,entrée non entretenue.Pour remettre le logement en état mes factures dépassent leur caution du double et ils me menacent d'entamer des poursuites à mon égard alors qu'a aucun moment ses problèmes ne m'ont été signaler.Quels sont mes recours ayant mes factures?merci!

Par **chaber**, le **08/11/2008** à **05:21**

Votre locataire s'est mis dans ses torts . Vous devez estimer votre préjudice avec des devis. et lui envoyer en LR avec AR.
Si le montant dépasse la caution, vous êtes en droit de lui réclamer la différence.

cordialement